

CORONAVIRUS

Bulletin du samedi 21 mars 2020

Audioconférence avec les ministres Darmanin et Dussopt du vendredi 20 Mars 2020

Cette audioconférence a eu un caractère exceptionnel avec la participation, pour la première fois depuis le début de la crise, des deux ministres.

Au vu des problématiques propres aux directions sous la responsabilité de M. Le Maire, il serait bien que ce dernier ait la même initiative prochainement.

N'étant pas dans une instance et au vu des modalités techniques de cet échange, **FO** Finances n'a pas fait de déclaration liminaire.

FO Finances est revenue sur plusieurs sujets qui nous sont remontés par nos représentants des syndicats nationaux et locaux ces derniers jours.

Les réponses aux questions posées



Jour de carence : l'annonce est tombée ce samedi. Il est supprimé pour les fonctionnaires (et les salariés du Privé) pendant l'état d'urgence sanitaire.

Incompréhension de la situation vis à vis de la Grande Bretagne : question épineuse, des injonctions sont faites au 1^{er} ministre anglais pour qu'il prenne des mesures équivalentes à la France. Sans réponse satisfaisante rapide, le gouvernement fermera la frontière (Darmanin).

Campagne IR : une réflexion est en cours pour sa prolongation ou d'autres modalités (Darmanin).

Manque de masques et de gels : pas de réponse

Nettoyage des locaux : pas de réponse

Titre restaurant en lieu et place de la restauration collective : la priorité est donnée au panier repas pour éviter tout contact, mais la question de moyen de substitution (titre restaurant) est envisagé (Dussopt).

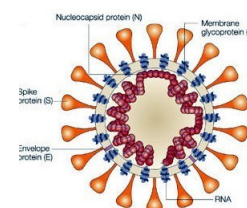
Surdimensionnement des effectifs présents dans certaines directions locales (DGFIP en particulier) : 20%

des effectifs des Ministères des Finances sont en présentiel, soit 870 agents répartie comme suit :

- ◆ 290 au SG,
- ◆ 52 DGE,
- ◆ 3500 DGDDI
- ◆ 22000 DGFIP

Recensement des malades du Covid 19 :

- ◆ 278 DGFIP,
- ◆ 63 Douanes,
- ◆ 19 en Centrale,
- ◆ 13 DGE,
- ◆ 17 INSEE ;
- ◆ pas de chiffre pour CCRF



Commission d'emploi à présenter pour se rendre au travail pour les agents assermentés en lieu et place de l'attestation à remplir chaque jour : une attestation permanente sera délivrée aux agents concernés. Le ministère est en lien avec l'intérieur pour affiner les consignes données aux forces de l'ordre.

Les autres sujets abordés

Droit de retrait : se référer à la note DGAFP sur le sujet (Dussopt).

Prime de 1000€ évoquée par M. Le Maire dans le Figaro ce matin : la situation est différente entre le privé (le chômage partiel est rémunéré à 84% du salaire net) et le public (ASA rémunérée à 100%), mais M Dussopt n'a pas fermé la porte.



Congés payés : le projet de loi d'urgence sanitaire prévoit que l'employeur peut imposer les dates de congés pour une période d'une semaine maximum dans le privé comme dans le public (Dussopt).

Une prochaine audioconférence avec les ministres aura lieu mardi 24 mars 2020.